

Sommaire

Page 1

▣ Éditorial

Page 2

▣ Biodiversité

- Ferme de l'envol : Feu vert
pour l'agroforesterie

▣ Cinéma

- Vite, allez voir le film
«ANIMAL» de Cyril DION

Page 3

▣ Biodiversité et résilience

- Plantons ! Protégeons nos
arbres...et nos haies !

▣ Brève

- La rustine. Atelier participatif
de réparation vélos

Page 4

▣ Aménagement

- Le pont des Cochets
- Assemblée Générale annuelle
de l'ADEMUB :

Samedi 26 Mars 2022

Salle BARRAN

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le
14/04/1992 et agréée au titre de l'article
L.121-8 du Code de l'urbanisme et de
l'article L.141-1 du Code de
l'environnement (arrêté préfectoral n°
2002-PREF.DCL/0366 du 19/11/2002)

Directeur de publication : Gilles Lecatre

Rédacteur en chef : Hubert Anquetin

Imprimerie Lefèvre

16 rue Denis Papin / ZA des Montatons
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ISSN : en cours



Éditorial

L'ADEMUB vous présente ses meilleurs vœux pour 2022. En espérant venu le temps de l'intelligence du vivant, de la sagesse, du partage et de la beauté.

Scientifiques et experts nous disent que le système économique dans lequel nous vivons, verrouillé par de puissants lobbies qui imposent à Bruxelles leurs intérêts au détriment de l'expression démocratique, basé essentiellement sur la croissance économique à tout prix, est en pleine dérive.

Pour preuve, des cinéastes qui font le tour du monde nous rapportent des images et des témoignages choquants sur les conséquences de ce système d'un autre temps. Plages couvertes de déchets plastiques, élevages sur-intensifs dans des conditions insoutenables au bénéfice d'une surconsommation de viande par les populations les plus riches.

Notre vœu le plus cher serait donc un retour aux fondamentaux, un retour de l'être humain à une place quasi neutre dans l'écosystème de notre planète. Comme tout être vivant sur la terre. Pour cela, l'abandon de la course à la croissance industrielle, de la richesse individuelle doit s'imposer au profit de la recherche du bien-être pour tous, c'est-à-dire de la santé et du lien social.

L'écologie, science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent est l'outil essentiel sur lequel nous devons nous appuyer pour parvenir à ce nouvel équilibre sans conflit mondial majeur.

L'importance du travail des associations environnementales en ce domaine est soulignée à maintes reprises. Encourageant certes, mais, pour autant, force est de constater que ces associations sont majoritairement en manque de bénévoles actifs et d'adhérents. La préservation de l'environnement concerne chacune et chacun de nous. Et nous pouvons agir sachant que de grands débats électoraux auront lieu prochainement.

FERME DE L'ENVOL : FEU VERT POUR L'AGROFORESTERIE

Trois années après son lancement sur la Base, la Ferme de l'Envol met en place son plan d'agroforesterie sur une bonne cinquantaine d'ha. Objectif : 20 000 arbres et arbustes à planter en 5 ans.

La première phase, cette année, porte sur 450 arbres et arbustes. Ainsi, les membres des 3 AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) dont l'AMAP du Blutin, qui interviennent dans la partie maraîchère de la ferme, ont pris part, courant décembre, à la plantation de ces premiers arbres.

À terme, est prévue la reconstitution d'une véritable ferme bocagère d'agriculture et d'élevage

agrobiologique, comme il en existe encore trop peu en France, avec un réseau de haies diversifiées, des champs et des prairies ainsi que des bâtiments abritant notamment les activités de transformation et de vente des productions.

Pourquoi des arbres, dont de nombreux fruitiers, et des haies ?

D'abord créer un microclimat pour préserver hommes, bêtes et cultures des excès de chaleur et de froid (vents

d'ouest et de sud-ouest), améliorer la productivité, nourrir les bêtes avec une production locale de fourrages, favoriser le retour d'une faune et d'une flore aujourd'hui disparues et indispensables à l'équilibre du milieu.

Nous avons examiné dans le détail le plan de cet important programme d'agroforesterie. Une réussite. Tout au plus souhaiterions-nous une plus grande adaptation au changement climatique et une plus grande diversité dans le choix des essences, notamment les fruitiers. Il reste encore 4 ans pour opérer cette petite évolution, au vu des premiers résultats.

Cinéma

Vite, allez voir le film «ANIMAL» de Cyril DION !

Jeudi 6 janvier 2021 : soirée réussie, organisée par CINÉ 220 et avec l'ADEMUB dans le cadre de sa campagne de lutte contre le dérèglement climatique.



Ce film montre le lien, parfois oublié, entre l'homme et les espèces animales terrestres ou maritimes dont il ne peut se défaire. De belles images, des interviews intéressantes, qui mettent en évidence la complexité d'un système à la dérive. Il nous invite à la réflexion, sans porte de sortie évidente, mais montre que l'action est efficace.

Le débat qui a suivi, fut honoré de la participation exceptionnelle de l'un des deux personnages principaux du film : Vipulan PUVANESWARAN, jeune militant écologiste français, d'origine sri-lan-

kaise, qui, à l'instar de la suédoise Greta THUNBERG, incarne le courage de notre jeunesse.

Débat riche, bien animé, avec de nombreuses questions du public.

L'importance du travail des associations environnementales en ce domaine a été souligné au cours de ce débat. Encourageant certes, mais force est de constater que ces associations sont majoritairement en manque de bénévoles actifs et d'adhérents.

Un mot concernant Ciné 220 :

Depuis plusieurs années, nous participons au cycle environnement de Ciné 220 que nous remercions. Nous tenons à rappeler que ce cinéma municipal de centre-ville est à la fois un instrument de loisirs, mais aussi un outil au service de la culture et de la démocratie locale. Il doit le rester et continuer à exister !

Sa préservation, vous le comprendrez, dépend aussi de notre fidélité. Alors soyons nombreux à le fréquenter.



Cyril DION, Vipulan PUVANESWARAN, à gauche et Bella LACK à droite

PLANTONS ! PROTÉGEONS NOS ARBRES... ET NOS HAIES !

L'arbre, c'est la vie ! C'est lui qui nous donne l'oxygène que nous respirons. C'est lui qui absorbe le gaz carbonique, responsable du réchauffement et du dérèglement climatique.



C'est lui qui permet la résilience en nous protégeant des rigueurs du climat, sécheresses et canicules. C'est lui qui sert d'habitat à toute une faune dont les oiseaux. C'est lui aussi qui nous protège des pollutions atmosphériques (poussières). C'est lui, enfin, qui nous protège de l'érosion.

Bref, sans les arbres, sans les forêts, sans les bois, sans les haies... la terre serait un désert inhabité.

Or, nos arbres, nos forêts, nos bocages sont gravement menacés.



Au niveau de notre planète, nos plus grandes forêts, qui jouent un rôle essentiel notamment comme pièges à carbone, sont en grand danger. Ainsi, la forêt amazonienne est en voie rapide de déforestation. En

2020, elle a perdu 13 200 km² (+ 22%) et le rythme s'accélère, en raison du développement effréné de l'agriculture industrielle (culture du soja et élevage bovin). En Indonésie, les forêts, plus menacées encore qu'en Amazonie, ont perdu en un an 260 000 km² de surface (plus de la moitié de la surface de la France). Coupables : la surexploitation du bois et la culture industrielle du palmier à huile.

Nous n'en sommes pas encore là en France, mais le grignotage et l'artificialisation des sols ne cessent de progresser.

Opération 30 000 arbres à Brétigny : où en sommes-nous ?

La Ville a prévu de planter 30 000 arbres et arbustes avant 2030. Les choses bougent... lentement. Depuis 2019, on y a planté un peu plus de 5 000 arbres, si on y inclut les arbres plantés par la Sorgem dans le quartier Clause-Bois Badeau. Cette année, la Ville s'est contentée de planter 450 petits arbres avec les enfants des

écoles dans les bois des Joncs Marins. Il faut y ajouter la centaine d'arbres plantés par la régie municipale, dont partie en remplacement des arbres morts.

A ce rythme-là, on n'y arrivera pas. Il faut passer la surmultipliée. L'ADEMUB a dressé toute une liste de propositions d'espaces à boiser ou à enrichir de nouvelles plantations. Elles doivent être prises en considération.

Et, surtout, tous les citoyens de cette ville doivent se sentir concernés.

La Mairie doit lancer une grande campagne avec une fête de l'arbre autour de la Sainte Catherine et en prendre les moyens (si Omicron nous en laisse le loisir).



Mais planter des arbres collectivement ne suffit pas. Nous devons d'abord cesser de détruire nos clôtures végétalisées, nos haies diversifiées, les arbres et arbustes de nos jardins. Il y a là actuellement une tendance néfaste pour notre biodiversité en ville, qu'il faut combattre à tout prix.

Alors, plantons, végétalisons nos jardins et nos maisons. La survie est à ce prix.

Brève

LA RUSTINE

Atelier participatif de réparation vélos = réparer soi-même.

L'atelier de réparation vélo participatif et solidaire qui se trouve à l'Espace « Le Labo », rue Georges Charpak, quartier Clause à Brétigny-sur-Orge vous attend.

L'atelier, animé par des bénévoles, met à votre disposition des outils, des pièces détachées pour vous permettre de réparer vous-même votre vélo.

C'est l'occasion de remettre en circulation des vélos délaissés, de réemployer les pièces détachées. C'est la possibilité d'échanger les savoir-faire ou des conseils



dans la bonne humeur.

Nous avons aussi besoin de vous :

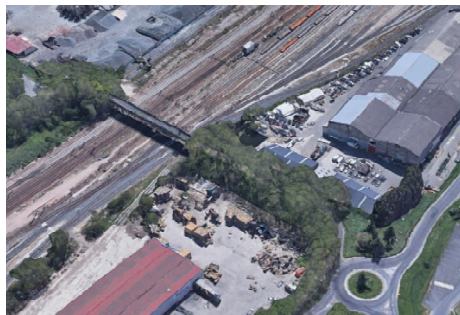
- Des vélos ou des pièces détachées encombrant chez vous : donnez !
- Des outils ne vous servent plus : donnez !
- Vous avez un minimum de compétences en mécanique vélo : partagez !

L'atelier « La Rustine » est ouvert tous les mercredis et samedis de 16h00 à 18h00 sauf pendant les congés scolaires. Contacts :

06 84 85 39 29 ou 06 18 02 00 87

LE PONT DES COCHETS

Les deux communes concernées en ont totalement abandonné l'entretien !



Il y a quelques années, les travaux de remise en état du pont des Cochets n'ont pu être entrepris faute d'accord entre les communes de St-Germain-lès-Arpajon et Brétigny. De ce fait, la commune de St-Germain-lès-Arpajon, propriétaire et responsable, a fermé l'accès à ce pont, ne laissant qu'un étroit passage utilisable par les vélos et piétons. Or si un passage partiel est maintenu, les deux communes ont totalement abandonné l'entretien de cet itinéraire qui

s'est transformé en décharge et en latrine à ciel ouvert, chacun pensant et attendant que l'autre fasse le premier geste.

Maintenant que ces deux communes sont dans la même communauté d'agglomération, l'idéal serait de trouver un accord « Brétigny/St Germain », chacun assurant, par exemple à tour de rôle, le nettoyage de cet itinéraire. À défaut d'accord, par respect pour ses concitoyens, la ville de Brétigny s'honorait de prendre en charge cette opération d'entretien et de propreté qui est largement à sa portée.

Rappelons que la rue du Lieutenant Gayot, le passage à niveau 23 bis, la rue du Général Delestraint, le pont des Cochets, puis la rue du Poutou offrent une possibilité d'itinéraire bis pour les habitants de l'Ouest



brétignolais souhaitant se rendre à la zone commerciale de Maison Neuve. Or, le pont des Cochets, qui occupe sur cet itinéraire une situation stratégique, est aujourd'hui interdit à la circulation automobile. Le projet de suppression du passage à niveau 23, avenue d'Essonville, doit amener les deux communes concernées à prendre en considération la remise en état complète du pont des Cochets.

**Assemblée Générale annuelle de l'ADEMUB
Samedi 26 Mars 2022 à 14h30, Salle BARRAN
(48 rue du Bois de Châtres à Brétigny-sur-Orge)**

Ordre du jour :

- Rapports moral et d'activité et rapport financier pour 2021.
- Comptes de résultat pour l'année 2021,
- Rapport d'orientation et budget prévisionnel pour 2022,
- Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Le conseil d'administration actuel lance un appel aux adhérents :

« Nous appelons vivement les adhérents qui le désirent, à se porter candidats pour étoffer le conseil d'administration actuel et ainsi assurer les activités. »

Merci de noter cette date sur vos agendas pour participer à l'assemblée générale.

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2022

Tarifs de la cotisation annuelle : Cotisation simple : 17 euros – cotisation couple : 25 euros – petit budget : 9 euros – soutien : à partir de 35 euros (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)

**ADEMUB - Président : Gilles LECATRE - Siège : 30 avenue Lucien Clause - 91220 Brétigny-sur-Orge
Trésorier : Philippe ROUSSEAU, 2 Cité Pasteur - 91220 Brétigny-sur-Orge**

NOM : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tél :

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2022. Ci-joint ma cotisation de Euros

(chèque à l'ordre de l'ADEMUB envoyé au siège, 30 avenue Lucien Clause à Brétigny).

Pour toute information, consulter le site www.ademub.asso.fr ou téléphoner au 06 80 54 38 85 ou 01 60 84 19 10